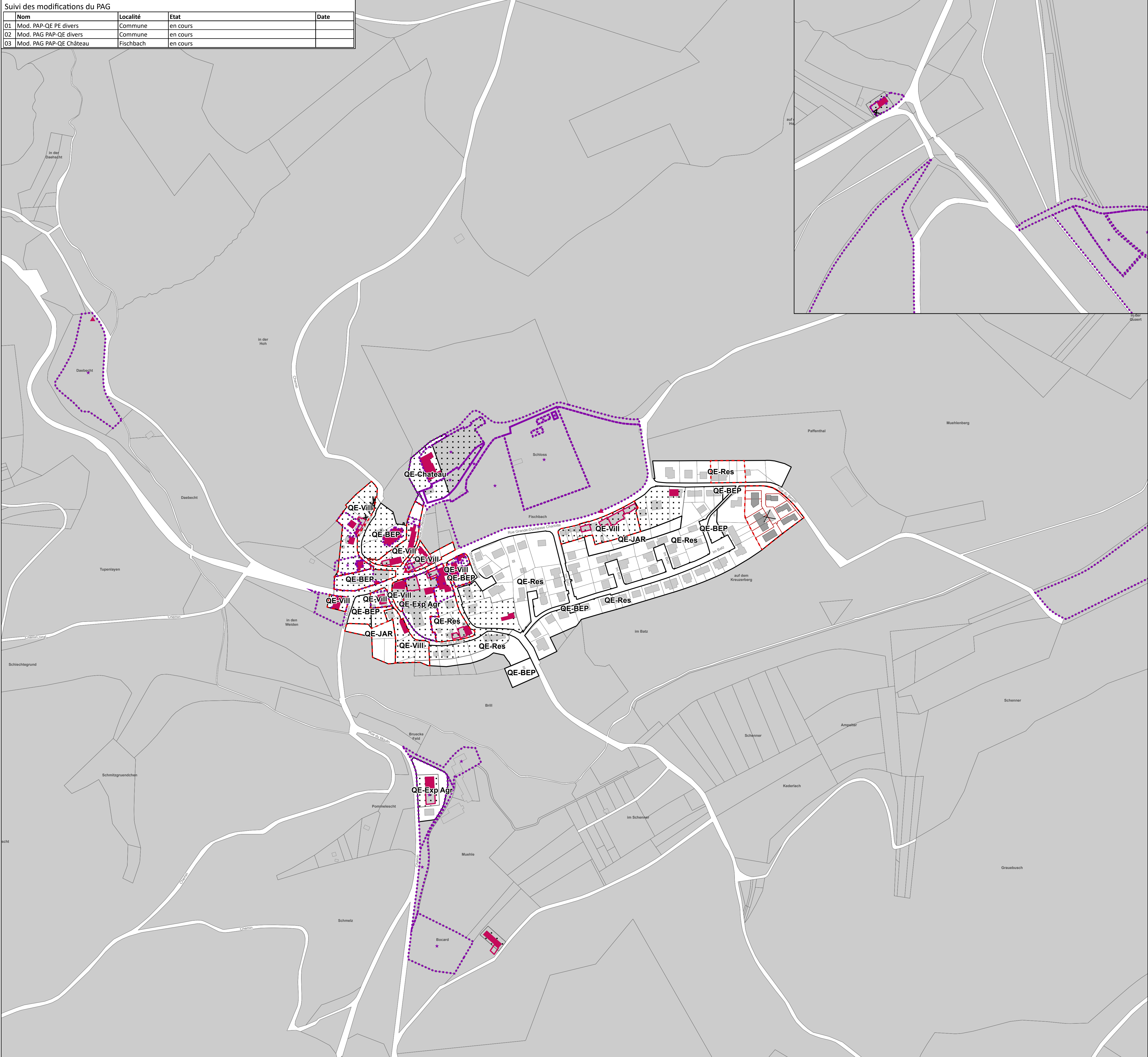


Suivi des modifications du PAG				
	Nom	Localité	Etat	Date
01	Mod. PAP-QE PE divers	Commune	en cours	
02	Mod. PAG PAP-QE divers	Commune	en cours	
03	Mod. PAG PAP-QE Château	Fischbach	en cours	



PLAN D'AMENAGEMENT PARTICULIER "QUARTIER EXISTANT"
PARTIE GRAPHIQUE

Délimitation de la modification

Fond de plan

Délimitation des PAP-QE

Quartier spécifique

Éléments protégés d'intérêt communal

Informations issues du PAG

Zones ou espaces définis en exécution de dispositions spécifiques relatives

Parcelaire (PCN 2018)

Bâtiment (PCN 2018)

Bâtiment démol

Limite communale

Limite parcellaire (ajouté sur base PCN 2024)

Bâtiment existant (ajouté sur base PCN 2024)

QE-Res

Quartier résidentiel

QE-VIII

Quartier villageois

QE-Exp Agr

Quartier exploitation agricole

QE-BEP

Quartier bâtiment et équipement public

QE-Log

Quartier logements sociaux

QE-ECO-c1

Quartier zone d'activités économiques

QE-REC

Quartier sports et loisirs

QE-JAR

Quartier jardins familiaux

QE-Château

Quartier Château

Quartier spécifique "environnement construit"

bâtiment protégé au niveau communal

gabarit protégé au niveau communal

petit patrimoine à conserver

alignement à respecter

Plan d'aménagement particulier approuvé et maintenu en application

Zone destinée à être urbanisée soumise à PAP NQ ou zone d'aménagement différé

à la protection des sites et monuments nationaux

N° ref. PAP	Bât. Min. loc.	Localité	Lieu-dit / Rue	Date d'approbation
1	19616/125C	Angeltberg	Auf dem Bechel	21/09/2023

INDICE	DATE	MODIFIÉ PAR	VÉRIFIÉ PAR	MODIFICATION
D	01/10/2019	BEZ	NGK	modifications suite à la réunion 26/09/2019
E	18/10/2019	BEZ	NGK	modifications suite à la correction interne
F	26/10/2020	BEZ	NGK	modifications suite aux remarques du collège échevinal
G	16/08/2021	BEZ	CLA	version coordonnée suivant approbation Ministère de l'intérieur du 29.07.2021
H	11/03/2026	VKS	SHT	version coordonnée selon la modification du PAG "adaptations diverses" - version selon l'avis CA (RMF_125C/005/2023) et décision AT

MAÎTRE D'OUVRAGE
**ADMINISTRATION COMMUNALE
DE FISCHBACH**

PROJET
**PLAN D'AMÉNAGEMENT PARTICULIER
QUARTIER EXISTANT**
PLAN DE REPÉRAGE
**VERSION COORDONNÉE SELON LES
MODIFICATIONS APPROUVÉES**

OBJET
02 - Fischbach-Schmëtt

LSC

360

4, rue Albert Simon
L-5315 Contern
T (+352) 26 390-1
LSC360.lu

ISO 9001

ISO 14001

ISO 45001

DESSINÉ PAR	Vivianne KEILS	DATE	27/01/2025
VÉRIFIÉ PAR	Samuel HUET	ÉCHELLE	1:2.500
CONTRÔLÉ PAR	Caroline DROUARD		0 20 40 60 m
FICHIER	P:\LSC\360\2023\02\23692_LP_U_PAGPAP-QE Fischbach - gestion version coordonnée\G_Version coordonnée\PAP-QE		
PLAN N°	LSC-2023692-URB_PAP-QE_Fischbach_02-Fischbach-Schmëtt		

1. Toutes les informations et les dimensions sont à vérifier avant la construction. Pour l'exécution des mesures l'entrepreneur est responsable. S'ils sont non conformes aux plans actuels, l'entrepreneur doit informer le bureau d'études directement, avant le début de la construction. Toutes modifications non documentées ne seront pas prises en compte.

2. Toutes les exécutions sont à réaliser selon les normes CPT11832N... et respecter la réglementation actuellement en vigueur.

3. Les plans actuels sont sujet à des modifications si les conditions du chantier le nécessitent.